

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### À l'attention des familles

#### À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

#### Mentions relatives à la protection de données personnelles

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

#### Le traitement « Onde »

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr)
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier en s'adressant à :

*Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

## **Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)**

<b>Code *</b>	<b>Libellé</b>	<b>Code *</b>	<b>Libellé</b>
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>			
<b>10</b>	Agriculteurs exploitants	<b>62</b>	Ouvriers qualifiés de type industriel
<b>ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>			
<b>21</b>	Artisans	<b>63</b>	Ouvriers qualifiés de type artisanal
<b>22</b>	Commerçants et assimilés	<b>64</b>	Chauffeurs
<b>23</b>	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	<b>65</b>	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES</b>			
<b>31</b>	Professions libérales	<b>67</b>	Ouvriers non qualifiés de type industriel
<b>33</b>	Cadres de la fonction publique	<b>68</b>	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
<b>34</b>	Professeurs, professions scientifiques	<b>69</b>	Ouvriers agricoles
<b>35</b>	Professions de l'information, des arts et des spectacles	<b>RETRAITÉS</b>	
<b>37</b>	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	<b>71</b>	Retraités agriculteurs exploitants
<b>38</b>	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	<b>72</b>	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
<b>PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES</b>			
<b>42</b>	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	<b>74</b>	Anciens cadres
<b>43</b>	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	<b>75</b>	Anciennes professions intermédiaires
<b>44</b>	Clergé, religieux	<b>77</b>	Anciens employés
<b>45</b>	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	<b>78</b>	Anciens ouvriers
<b>46</b>	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	<b>AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b>	
<b>47</b>	Techniciens	<b>81</b>	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
<b>48</b>	Contremaîtres, agents de maîtrise	<b>83</b>	Militaires du contingent
<b>EMPLOYÉS</b>			
<b>52</b>	Employés civils et agents de service de la fonction publique	<b>84</b>	Elèves, étudiants
<b>53</b>	Policiers et militaires	<b>85</b>	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
<b>54</b>	Employés administratifs d'entreprises	<b>86</b>	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
<b>55</b>	Employés de commerce		
<b>56</b>	Personnels des services directs aux particuliers		

(\*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

## **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**MERCI DE REMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES VOUS CONCERNANT**

**Année scolaire :** ..... **Niveau :** ..... (TPS ou PS)

### **ÉLÈVE**

**Nom de famille :** ..... **Sexe :** F  M   
**Nom d'usage :** .....  
**Prénom(s) :** ..... / ..... / .....  
**Né(e) le :** ..... / ..... / ..... **Lieu de naissance (commune et département) :** .....

### **REPRÉSENTANTS LÉGAUX**

**Mère**  **Père**  **Tuteur**

**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....  
**Nom d'usage :** .....  
**Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :** ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
**Adresse :** .....  
**Code postal :** ..... **Commune :** .....  
**L'élève habite à cette adresse :** Oui  Non   
**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....  
**Courriel :** .....  
**J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves :** Oui  Non

**Mère**  **Père**  **Tuteur**

**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....  
**Nom d'usage :** .....  
**Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :** ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
**Adresse :** .....  
**Code postal :** ..... **Commune :** .....  
**L'élève habite à cette adresse :** Oui  Non   
**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....  
**Courriel :** .....  
**J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves :** Oui  Non

**Tiers déléataire (personne physique ou morale)** **Lien avec l'élève (\*) :** .....

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....  
**Nom d'usage :** ..... **Organisme :** .....  
**Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :** ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
**Adresse :** .....  
**Code postal :** ..... **Commune :** .....  
**L'élève habite à cette adresse :** Oui  Non   
**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....  
**Courriel :** .....  
**J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves :** Oui  Non

(\*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

**Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires :** Oui  Non

**AUTRES RESPONSABLES** qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

**Lien avec l'élève (\*) :** .....**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....Nom d'usage : ..... **Organisme :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**L'élève habite à cette adresse :** **Oui**  **Non** 

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Courriel : .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....Nom d'usage : ..... **Organisme :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**L'élève habite à cette adresse :** **Oui**  **Non** 

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Courriel : .....

**SERVICES PÉRISCOLAIRES**Restaurant scolaire : Oui  Non  Garderie du matin : Oui  Non Études surveillées : Oui  Non  Garderie du soir : Oui  Non **Date :****Signature des représentants légaux :**

(Noms et prénoms des représentants légaux)

Documents à fournir avec le dossier d'inscription :

- Certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé
- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccinations obligatoires)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Jugement de garde (en cas de séparation)